

aujourd'hui que de \$1,750,000,000 environ. Avec cette réduction, le ministre des Finances aurait pu annoncer une diminution des impôts d'environ 30 ou 35 millions de plus. Il eût pu faire cela aisément ou diminuer la dette nationale d'un montant équivalent. Il eût pu agir à sa guise.

Ce ne sont pas des choses agréables à envisager, mais il le faut. Nous n'avons pas marché sur les brisées des Américains et payé au jour le jour les dépenses de la guerre. Nous n'avons pas non plus imité les Anglais. Ce sont les Français que nous avons plutôt copiés. C'est-à-dire que nous avons attendu la fin des hostilités avant d'essayer de liquider nos obligations. Il n'y a qu'une ou deux choses qui empêchent le Canada d'être aujourd'hui dans la même situation que la France. Notre pays n'a pas autant souffert de la guerre. De plus, notre énergie nationale, nos grandes ressources naturelles et le caractère de notre peuple ont sauvé le Canada et l'ont rétabli en bon état financier.

Voyons de nouveau ce qu'ont fait les Etats-Unis. Je le répète, les honorables députés de l'opposition mettent toujours le Canada en regard des Etats-Unis. Faisons donc une autre comparaison. Les Etats-Unis répondirent aux demandes de réduction de l'impôt en taxant lourdement. Ils ont perçu plus de leur population que nous ne l'avons fait durant la guerre, afin d'alléger le fardeau des taxes à l'avenir et d'acquitter les frais d'intérêt. Si le Canada avait adopté les mêmes méthodes, nous aurions obtenu les mêmes résultats. C'est un fait notoire que nombre de grandes compagnies ont réalisé des bénéfices énormes au cours de la dernière guerre. J'ai justement consulté le bilan annuel d'une grande compagnie industrielle et je constate que tandis que ses recettes normales s'élevaient à \$600,000 ou \$700,000, durant les exercices 1917, 1918 et 1919, —c'est-à-dire durant la guerre et au cours de l'exercice qui a suivi immédiatement la conclusion de la paix,—ses revenus se sont élevés à \$1,250,000 environ. De plus les revenus personnels furent très élevés pendant la dernière guerre. Or, en dépit de cela, je tiens à ce que les honorables membres se rendent bien compte que l'impôt sur le revenu n'étant pas encore en vigueur au Canada. Ce n'est qu'en 1917 que l'impôt sur le revenu fut mis en vigueur au pays et nous commençâmes à l'acquitter en 1918. Nous avons perçu 78 millions au cours de l'année terminée le 31 mars 1922, alors que nous étions en pleine déflation. Par contre, nos voisins du sud ont perçu une somme de \$1,110,000,000 au moyen de l'impôt sur le revenu durant l'année 1917. On prétend que nous devons réduire l'impôt sur le revenu et que nous aurions dû le faire, il y a

[M. Donnelly.]

un an passé, parce que les Américains ont réduit le leur; cependant, il ne faut pas perdre de vue que nous avons imposé cette taxe au Canada trois ans plus tard que les Etats-Unis de sorte qu'il n'y a pas à s'attendre que nous pourrions diminuer l'impôt sur le revenu aussi vite que les Américains.

Et il y a encore une autre chose dont il faut tenir compte en discutant le système en vigueur aux Etats-Unis. Il existe chez nos voisins du sud un impôt que l'on est convenu de désigner sous le nom de la taxe fédérale sur les successions. Cette taxe sur les successions est en vigueur dans certaines provinces du Dominion, mais le gouvernement fédéral ne perçoit pas un seul sou de cette source qui procure de fortes sommes au gouvernement des Etats-Unis. Nous n'avons donc guère raison de nous plaindre au Canada en ce qui regarde la situation des affaires. En deux mots, la situation peut se résumer à ceci: Du fait que nous n'avons pas payé au moins une partie des frais de guerre au fur et à mesure qu'elle se poursuivait parce que nos honorables amis de la gauche n'ont pas su faire face à la situation et rembourser sur-le-champ une partie de nos obligations de guerre, le gouvernement actuel se trouve en présence d'une situation à laquelle il doit faire face. Or, qu'a fait le Gouvernement? Il a dû entreprendre le paiement des frais de la guerre. Le Gouvernement a donc perçu des impôts non pas pour subvenir à de folles dépenses, ainsi que mes honorables amis de la gauche l'en accusent, mais dans le but de se procurer les sommes nécessaires à la gestion des affaires publiques. Il le fallait à cause de la situation créée par la dernière guerre. Il a fallu augmenter les impôts pour faire face à nos obligations et nous devrions être reconnaissant du fait qu'il est en mesure de les réduire. Nous avons traversé le plus creux. La situation s'est améliorée; cependant nous avons encore beaucoup à faire. J'ai confiance dans l'habileté du Gouvernement et du présent ministre des Finances pour régler ce problème et je repose assez de confiance dans le Parlement et le peuple canadien pour croire qu'ils ne ménageront pas leur appui au ministère afin que ces heureux résultats se produisent: je fais allusion à une nouvelle diminution des chiffres de notre dette nationale. Je désire fort voir réduire encore plus le chiffre de la dette publique et se continuer la perception des impôts nécessaires pour que le Canada soit en bonne posture au point de vue financier.

J'ai sous la main de nouvelles preuves pour établir que sous le régime conservateur antérieurement à 1921, mes honorables amis n'ont pas même tenté un effort pour acquitter les frais de la dernière guerre. Je désire faire con-